

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
SEANCE du 16 JUIN 2020

L'an DEUX MILLE VINGT le SEIZE du mois de JUIN à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de la commune de Pérenchies, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Danièle LEKIEN, Maire, Présidente, suite à la convocation du 04 juin 2020.

Présents : MM. LEKIEN D. - DESTAEBEL P. - TRINEZ P. - ULRICH I.- DEVOS V - SAVAETE G - RODRIGUES M. - BALLOY D. - BOSSAERT R. -VERDONCK G. - BECQUET M. - DELOBEL M.M. - MONTIGNIES C.

Absents excusés : DELGUTTE A. (pouvoir LEKIEN D.) - SCOHY V. (pouvoir BOSSAERT R.)

Nombre de Membres en exercice : 15 / Présents : 13 / Votants : 15

Objet : - Compte de Gestion 2019.

Madame la Présidente rappelle aux Membres du Conseil d'Administration les résultats apparaissant au Compte de Gestion 2019 de Monsieur le Trésorier de Quesnoy sur Deûle, comptable de la Commune, et constate que lesdits résultats sont identiques à ceux du Compte Administratif 2019 de l'ordonnateur.

En conséquence, Madame la Présidente propose au Conseil d'Administration d'adopter le Compte de Gestion 2019.

Le Conseil d'Administration en ayant délibéré, ADOPTE, compte tenu de 15 voix pour, 0 contre et 0 abstention le Compte de Gestion 2019.

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et sa publication.

Pour extrait certifié conforme.

Fait et délibéré à Pérenchies.
Le 16 juin 2020

*Certifié exécutoire par le Maire
compte tenu de la réception
en Préfecture le
et de la publication le
Madame le Maire, Présidente du CCAS,*

Danièle LEKIEN.

Madame le Maire, Présidente du CCAS,




Danièle LEKIEN.

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
SEANCE du 16 JUIN 2020

L'an DEUX MILLE VINGT le SEIZE du mois de JUIN à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de la commune de Pérenchies, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Danièle LEKIEN, Maire, Présidente, suite à la convocation du 04 juin 2020.

Présents : MM. LEKIEN D. - DESTAEBEL P. - TRINEZ P. - ULRICH I.- DEVOS V - SAVAETE G - RODRIGUES M. - BALLOY D. - BOSSAERT R. -VERDONCK G. - BECQUET M. - DELOBEL M.M. - MONTIGNIES C.

Absents excusés : DELGUTTE A. (pouvoir LEKIEN D.) - SCOHY V. (pouvoir BOSSAERT R.)

Nombre de Membres en exercice : 15 / Présents : 13 / Votants : 13

Objet : - Compte administratif 2019.

Madame la Présidente rappelle aux Membres du Conseil d'Administration les résultats apparaissant au Compte Administratif 2019 du C.C.A.S. ainsi que les antérieurs, reconnaît la sincérité des restes à réaliser et propose au Conseil d'Administration de se prononcer sur les chiffres suivants :

Section d'investissement

	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats de l'exercice 2019		228 232,56 €
Opérations de l'exercice 2019	91 930,36 €	76 697,93 €
Totaux	91 930,36 €	304 930,49 €
Résultats à la Clôture de 2019		213 000,13 €

Section de fonctionnement

	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats de l'exercice 2018		53 293,52 €
Opérations de l'exercice 2019	102 649,21 €	139 971,90 €
Totaux	102 649,21 €	193 265,42 €
Résultats à la Clôture de 2019		90 616,21 €

Vu le montant des restes à réaliser de - 58 908,82 € en dépenses d'investissement.

Vu la délibération de ce jour approuvant le compte de gestion de la commune pour l'exercice 2019 par le receveur municipal,

Vu le compte administratif de l'exercice 2019 présenté par Madame LEKIEN, Présidente C.C.A.S,

Après avoir présenté le Compte Administratif, Madame la Présidente quitte la séance et passe la présidence à Madame TRINEZ, Vice-Présidente.

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré, par 13 voix pour, 0 contre et 0 abstention,

Approuve le compte administratif du Centre Communal d'Action Sociale de Pérenchies pour l'exercice 2019.

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et sa publication.

Fait et délibéré à Pérenchies.
Le 16 juin 2020

Madame le Maire, Présidente du CCAS,

*Certifié exécutoire par le Maire
compte tenu de la réception
en Préfecture le
et de la publication le
Madame le Maire, Présidente du CCAS,*




Danièle LEKIEN.

Danièle LEKIEN.

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
SEANCE du 16 JUIN 2020

L'an DEUX MILLE VINGT le SEIZE du mois de JUIN à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de la commune de Pérenchies, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Danièle LEKIEN, Maire, Présidente, suite à la convocation du 04 juin 2020.

Présents : MM. LEKIEN D. - DESTAEBEL P. - TRINEZ P. - ULRICH I.- DEVOS V - SAVAETE G - RODRIGUES M. - BALLOY D. - BOSSAERT R. -VERDONCK G. - BECQUET M. - DELOBEL M.M. - MONTIGNIES C.

Absents excusés : DELGUTTE A. (pouvoir LEKIEN D.) - SCOHY V. (pouvoir BOSSAERT R.)

Nombre de Membres en exercice : 15 / Présents : 13 / Votants : 15

Objet : - Affectation des résultats 2019.

Vu l'instruction M14, Madame la Présidente rappelle aux Membres du Conseil d'Administration les résultats apparaissant au Compte Administratif du C.C.A.S ainsi que les antérieurs et propose au Conseil d'Administration de se prononcer sur les chiffres suivants :

1) Détermination du résultat d'investissement de l'exercice 2019

Recettes	+ 76 697,93 euros
Dépenses	- 91 930,36 euros
Résultat de l'exercice	- 15 232,43 euros
Résultat antérieur reporté	+ 228 232,56 euros
Résultat à la clôture	+ 213 000,13 euros

2) Détermination du résultat d'exploitation de l'exercice 2019

Produits	+ 139 971,90 euros
Charges	- 102 649,21 euros
Résultat de l'exercice	+ 37 322,69 euros
Excédent antérieur reporté	+ 53 293,52 euros
Résultat à la clôture	+ 90 616,21 euros

3) Détermination du besoin de financement de la section d'investissement 2019

A) résultat brut de la section d'investissement	+ 213 000,13 euros
B) Couverture des reports	
Reste à réaliser	- 58 908,82 euros
Reste à percevoir	0,00 euros
Soit	- 58 908,82 euros
Total des besoins de financement	- 58 908,82 euros
C) Excédent d'investissement reporté	
	+ 154 091,31 euros

4) Proposition d'affectation

Madame la Présidente propose d'affecter les résultats de la façon suivante :

Les écritures d'affectation des résultats seront donc les suivants :

001 : solde d'exécution de la section d'investissement reporté (recettes)	+ 213 000,13 euros
1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	+ 0,00 euros
002 : résultat de fonctionnement reporté (recettes)	+ 90 616,21 euros

Le Conseil d'Administration en ayant délibéré, ADOPTE, compte tenu de 15 voix pour, 0 contre et 0 abstention, les présents résultats.

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et sa publication.

Pour extrait certifié conforme.

Fait et délibéré à Pérenchies.
Le 16 juin 2020

*Certifié exécutoire par le Maire
compte tenu de la réception
en Préfecture le
et de la publication le
Madame le Maire, Présidente du CCAS,*




Danièle LEKIEN.

Danièle LEKIEN.